

Projecteurs sur l'activiste mauritanien Moctar Cheine, Porte parole de la Fondation Mauritanienne pour la Démocratie (FMD)



Agenda électoral oblige, projecteurs de l'AVOMM vous propose la lecture faite par la diaspora mauritanienne, quant aux résultats des élections, les espoirs et les déceptions, l'avenir du processus démocratique. Le choix de donner la parole à nos compatriotes de la diaspora est dicté par la lucidité des constats faits loin de toute influence ou pesanteur susceptible d'influencer les analyses. Nous avons choisi donc pour vous, dans cette édition, une rencontre avec Moctar Cheine ce jeune militant des droits de l'Homme qui réside aux États-Unis depuis plusieurs années. Connu pour son amour pour son pays, et son fervent combat contre l'injustice sociale, nous l'avons questionné sur la situation au pays, sur la seconde plainte, après celle de l'AVOMM contre Ould Taya initiée par la Fondation Mauritanienne pour la Démocratie (FMD) et enfin sur son parti le Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD). Nous vous proposons l'entretien :
Med

AVOMM : Monsieur Moctar Cheine pouvez-vous nous donner votre lecture des résultats des élections législatives et municipales qui viennent de se dérouler au pays ?

Moctar Cheine : Je félicite le peuple mauritanien pour le déroulement exemplaire des votes. Cependant, les résultats des derniers scrutins, malgré le taux de participation et les jeux indirects des différents aspirants au pouvoir, nous obligent à faire deux lectures distinctes sur le processus démocratique en Mauritanie. La première est l'évolution des mentalités des électeurs vis-à-vis du choix de leurs représentants, qui est une aspiration purement démocratique, la deuxième est le comportement des militaires en Mauritanie vis-à-vis du choix des citoyens. Dans le cas des derniers, les militaires, évidemment, par ignorance des aspirations du peuple, se trouvent en confrontation avec la réalité, la confiance aveugle dans leurs conseillers, souvent civils, incompetents et ennemis farouches du processus démocratique, qui utilisent différentes cartes et jeux malsains pour prouver la teneur de leurs conseils judicieux. Ceci étant dit, les résultats sont dans l'ensemble satisfaisant, mais aussi inquiétant pour le début d'un processus que le CMDJ qualifie d'exemplaire dans un pays qui a vécu 20 ans de népotisme et d'injustice.

AVOMM : Qui constituera, selon vous, le prochain gouvernement ; les partis de l'opposition ou bien les listes indépendantes et le PRDR ?

Moctar Cheine : La question et la problématique ne réside pas dans qui formera le prochain gouvernement, mais plutôt : Comment le prochain gouvernement peut fonctionner avec ces différentes composantes, en occurrence, l'ancien opposition de Ould Taya, les soi-disant indépendants et les anciens cadres du PRDS? Notre souci, avec une telle composition est : Qui prendra soin des intérêts du peuple et son aspiration? L'ancienne opposition est la seule jusqu'à présent qui a prouvé dans son discours et son combat contre le régime de Ould Taya qu'elle prendra soin des soucis quotidiens de tous les Mauritaniens.

AVOMM : Êtes-vous satisfait des résultats du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD) dans les dernières élections?

Moctar Cheine : Avant de répondre à cette question, j'aimerais d'abord remercier le président du parti Ahmed Ould Daddah, les militants du parti RFD pour leur noble combat, la direction de la campagne pour l'organisation et toute personne qui a aidé le parti avant et durant la campagne électorale ainsi que tous les leaders du combat pour ne citer que : Mohameden Ould Babbah, Cheikhna Ould Mohamed Leghdaf, Mohamed Ould Haroun Ould Cheikh Sidya, Kane Hamidou Baba, Lematte Mint Maouloud, Mohamed Abdallahy Ould Haibelty, Dr. Yérim Fassa, Mohamed Ould Boilil, Ahmed Ould Hamz, etc.

Malgré l'intervention du CMJD pour fixer les résultats du scrutin au profit de certaines personnes, les pressions de tous azimuts et l'annulation de plusieurs votes, avec le soutien du peuple, RFD est la première force politique en Mauritanie. Je serais plus satisfait si Ahmed Ould Daddah gagna le poste du président de la République.

AVOMM : Pensez-vous que le CMJD a tenu ses promesses, ou a-t-il tout simplement saboté ces résultats en soutenant la création de listes indépendantes ?

Moctar Cheine : Oui le CMJD jusqu'à présent a tenu à ses promesses. Par contre, il n'a pas respecté les règles d'engagements de neutralité dans le processus du vote. Les faits saillants démontrent que le discours prôné publiquement par le CMJD est quasi différent des consignes dictées à certains candidats. Certains membres du gouvernement et du CMJD ont créés des listes indépendantes contre les partis politiques, ont falsifiés et sabotés les votes en utilisant la nouvelle formule du 'bulletin annulé' dans plusieurs régions du pays où ils sentaient leurs candidats menacés. À titre d'exemple : Kiffa, Aleg, Mederidra, etc.

AVOMM : Le futur président sera-t-il issu des listes indépendantes ou des partis de l'opposition ?

Moctar Cheine : Dans les circonstances actuelles, je m'abstiens à faire de la prédiction. Par contre, je suis confiant que l'opposition à des candidats qui sont acclamés et soutenus par le peuple, en occurrence Ahmed Ould Daddah et Messoud Ould Boulkeir, mais le CMJD, pour une raison ou une autre, peut toujours choisir un candidat qui deviendra une bague dans la main des militaires. Le CMJD a eu la chance de sauver le pays le 3 août 2005 en nous débarrassant du criminel Ould Taya, par cet acte ils ont donné l'espoir au peuple de choisir son avenir, ils demeurent maître du jeu et la responsabilité morale ainsi que le respect des engagements détermineront le degré de leur honnêteté. Les militaires, depuis le 10 juillet 1978, ont toujours prôné des discours salvateurs, mais la suite des événements a montré que leurs conseillers civils sabotent leurs programmes.

AVOMM : Parlez-nous un peu de votre plainte contre Ould Taya ?

Moctar Cheine : Notre plainte a été reçue par le bureau du procureur de la Cour Pénale Internationale, le processus d'enquête prend du temps. Les réponses que nous avons reçues

jusqu'à présent sont positives et compromettantes. Je rappelle que notre devoir personnel et celui de notre Fondation oblige à traduire tous les tortionnaires devant la justice. Nous avons subi des pressions de tout bord mais nous refusons tout compromis sur ce sujet. Nous avons été contactés par des proches de Ould Taya et quelques autres tortionnaires pour annuler cette procédure, la réponse que nous avons donnée et donnerons toujours est : Pas de compromis, ni de négociation, justice doit être faite.

Peu importe la durée que prendra les procédures judiciaires au niveau de la CPI, nous avons entamé d'autres poursuites avec l'aide du 'The Center for Constitutional Rights' (Centre américain pour les droits constitutionnelles) et 'The National Lawyers Guild' en plus de 130 avocats volontaires, en France, en Allemagne, aux États-Unis et en Espagne pour entamer le processus nécessaire contre les tortionnaires en Mauritanie.

Il est très malheureux que nous ayons été obligés de contacter des institutions internationales pour faire la justice chez nous, mais les circonstances et l'absence délibérée d'un cadre judiciaire obligent ces recours. L'histoire de notre pays se rappellera toujours des exécutions du 28 novembre 1990, des militaires à Inal, à Jreida, à Oualata, etc., des tortures et des violations des droits de l'homme partout sur le territoire mauritanien, mais il écrira aussi que notre Fondation, au nom de toutes ces victimes, a traduit devant la justice les criminels et ceux qui ont participé de près ou de loin à ces crimes affreux. Les tortionnaires doivent donner des explications aux parents et familles du lieutenant Ba Abdel Kouddous, de l'ancien gouverneur Sidi Mohamed Ould Mohamed Lemine, de Zeinabou Mint Youssef, pour ne citer que ceux-ci et les milliers de réfugiés, familles déchirées entre les bords du fleuve du Sénégal et la frontière avec le Mali, les villages négro-mauritaniens qui ont rayé de la carte.

AVOMM : Avez-vous pensé à coordonner avec l'AVOMM qui a déjà introduit la première plainte contre Ould Taya pour crime contre l'Humanité devant les tribunaux belges ?

Moctar Cheine : Oui, nous avons proposé de coordonner avec l'AVOMM à propos de leur plainte, chose qu'ils ont accepté avec gratitude et, nous sommes disponible à participer à tous autres éventuels recours contre Ould Taya. Nous félicitons l'AVOMM pour l'introduction de la première plainte contre Ould Taya. Nous avons confiance et espoir en la justice belge. Mais pour fermer toutes les portes aux criminels et leurs complices nous avons introduit des plaintes à la CPI et à d'autres institutions judiciaires.

AVOMM : Comment sont vos relations avec les FLAM aux USA ?

Moctar Cheine : Nous avons d'excellentes relations avec ce mouvement. Ce mouvement est le pionnier des mouvements d'opposition en Mauritanie. Nous avons eu l'honneur de travailler conjointement à quelques activités, spécialement avec la section des USA et, nous espérons continuer à travailler ensemble pour la lutte contre l'injustice en Mauritanie.

AVOMM : Merci Moctar Cheine d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Moctar Cheine : Merci à vous!

Propos recueillis par Mohamed Dogui et Adama Sarr